

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EWETA DU 27 JUIN 2008 PROCES-VERBAL

Présents :

MM., Marchant, De Groote, Haulet, Noel, Jospin, Nagant, Afano, Gribomont, Emanuelidis, Hubert et Niset
Mme Prignon

Membres invités :

MM. Drion, Epicum, Procureur et Lorenzonetto et Portion

Excusés :

MM. Trepagne, Steffen et Mercken
Mme Elias

Lieu :

Palais des Princes-Evêques à Liège

Remerciements par Guy Niset à Monsieur Drion, directeur de Jean Del Cour et à la société de communication Eecom, organisateur de l'événement 30ème anniversaire de l'EWETA de ce jour.

Préparation de l'assemblée Générale

Guy Niset propose aux administrateurs de ne pas faire voter le budget en Assemblée Générale statutaire de ce jour et de reporter ce vote lors d'une nouvelle AG statutaire qui se tiendra le 26 août 08.

Le budget est en déséquilibre d'environ 105.000 € et non de 124.000 € comme indiqué dans le budget présenté sur papier vu que l'on dispose annuellement d'un financement de 19.831€ provenant du FSEW qui n'avait pas été indiqué au budget.

Guy Niset procède à la lecture et commentaires du document «pistes de financement alternatives pour l'avenir de l'EWETA» remis aux membres.

M. Afano fait remarquer qu'il faut également aborder la question des missions de l'EWETA par une réactualisation de celles-ci à l'occasion de la révision du budget.

En réponse, les membres du bureau confirment bien leur volonté de revoir les missions de l'EWETA en rapport aux besoins des ETA membres et non pas en fonction de l'offre actuelle de services. Le PV du CA du 10 septembre doit être interprété également dans ce sens.

Une AG extraordinaire suivra l'AG statutaire afin de prendre position par rapport à une nouvelle revendication syndicale relative au statut de la délégation syndicale.

En effet, à l'issue de ces élections sociales 2008, les OS représentées en CP 327 rencontrent des difficultés pour l'installation des délégations syndicales et ce dans 13 ou 14 ETA sur les 47 ETA ayant une délégation syndicale. Les OS demandent, sous peine de dénonciation de notre CCT du 21 janvier 2002 relative à la délégation syndicale, un assouplissement des mesures prévues dans cette CCT, à savoir :

- soit en respectant le nombre de mandats mais en faisant fonctionner les suppléants comme des effectifs là où le nombre de mandats s'avère insuffisant par rapport aux organisations syndicales représentées ;
- soit en augmentant le nombre de mandats pour les ETA au-delà de 100 travailleurs

En attendant, vu que la mise en place des délégations syndicales doit se faire dans les 3 mois après les élections sociales, les partenaires sociaux ont convenu unanimement de considérer que là où les délégations syndicales n'ont pas encore été mises en place (parce que posant des difficultés), ces ETA bénéficient d'1 mois supplémentaire, à savoir, jusqu'au 15 septembre 2008.

Présentation des candidats au poste de Président

Une seule candidature a été introduite au poste de président de l'EWETA, celle de Stéphane Emmanuelidis, directeur général du Village 1.

La candidature est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Présentation des candidats administrateurs rééligibles

- Walter AFANO
- Danielle ELIAS
- Stéphane EMMANUELIDIS
- Jean-Louis MARCHANT

Les candidatures sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

Présentation des candidats administrateurs

- Eric CHARDON
- Henri ERPICUM
- Jean-Pierre GRIBOMONT
- Michel JOSPIN
- Francis LORENZONETTO
- Hugues PROCUREUR

Les candidatures sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

Présentation des candidats aux postes de vérificateur aux comptes

Il est rappelé aux administrateurs que nous avons signé une convention avec M. Danvoye, vérificateur aux comptes, pour un mandat de 3 ans.

Il est donc demandé aux administrateurs d'approuver pro-format la reconduction et de proposer le vote à l'Assemblée Générale statutaire.

Analyse du rapport annuel 2007

Chaque membre reçoit une copie du rapport annuel 2007 de l'EWETA.

Analyse du bilan et compte d'exploitation 2007

Lecture par M. Hubert, trésorier, du rapport du vérificateur aux comptes.

Le bilan et comptes d'exploitation 2007 de l'EWETA est approuvé pour être présenté en Assemblée Générale statutaire.

Fait à Couillet, le 11 juillet 2008,

G. NISSET, Directeur

P. DE GROOTE, Secrétaire

S. ANGELOZZI, Directrice adjointe

[retour au sommaire des PV](#)